

Le pôle Hébergement-Logement et Réinsertion Sociale en bref

Présentation du Pôle Hébergement-Logement et Réinsertion Sociale:

Le pôle accomplit **neuf missions** qui s'articulent autour de **trois grands axes** essentiellement sur le territoire de la Moselle-Est :

➤ La Mise à l'Abri :

L'UDAF de la Moselle accompagne plus de 1660 personnes en situation d'errance ou d'habitat précaire dans leurs parcours.

➤ L'Hébergement :

L'UDAF de la Moselle permet à plus de 230 personnes privées de logement où en voie de l'être de bénéficier d'un hébergement en urgence ou en tant que solution à moyen terme. Dans tous les cas, l'hébergement permet d'entamer un accompagnement social.

➤ L'Accès et le Maintien dans le Logement

Au travers de plusieurs mesures, l'UDAF de la Moselle soutient plus de 280 ménages en difficulté dans l'accès ou le maintien dans le logement.

Des services pour accompagner vers la Mise à l'Abri

➤ L'Equipe Mobile de Moselle-Est (EMME)

Les objectifs de l'équipe mobile ou "maraude" sont d'aller au contact de la population errante ou vivant en habitat précaire, de lui proposer une aide matérielle immédiate (boisson chaude, repas, couverture, orientation vers un accueil...) et de renouer les liens avec les travailleurs sociaux. Le principe visé est de proposer un panel de prestations ou d'orientations en respectant le choix des personnes.

➤ L'Accueil de Jour

Situés sur Forbach et Sarreguemines, deux sites accueillent sans discrimination des personnes majeures (à la rue, en squat, très mal logées...), en grande difficulté et de leur permettre de se poser le temps d'une matinée dans un lieu de convivialité et d'échanges. Est offerte la possibilité d'accomplir les actes élémentaires de la vie quotidienne (prendre une douche, laver son linge, prendre une boisson chaude, un en-cas...) mais également pour ceux qui le souhaitent de bénéficier d'une aide pour les démarches administratives.

➤ Le Dispositif de Suivi Social à l'Hôtel de Personnes Issues de la Demande d'Asile.

L'accompagnement social mis en place consiste à soutenir les personnes tout au long de la procédure administrative entourant la demande d'asile et à favoriser des conditions de vie dignes.

Les échanges sont permanents avec les services du 115 chargés de l'orientation des demandeurs d'asile vers les hôtels.

Des services conformes

- **Equipe Mobile de Moselle Est** : convention annuelle avec l'Etat.
- **Accueil de jour de Sarreguemines et Forbach** : convention annuelle avec l'Etat.
- **Dispositif de Suivi Social à l'Hôtel de Personnes Issues de la Demande d'Asile** : convention annuelle avec l'Etat

Des services pour assurer l'Hébergement

- Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) de Sarreguemines

La capacité d'hébergement de l'établissement est de 79 places.

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale de l'UDAF à Sarreguemines s'inscrit dans une logique d'accueil, d'écoute, de bienveillance, d'hébergement et d'accompagnement social en vue de l'insertion ou de la réinsertion d'un public en difficultés.

Les problématiques des personnes hébergées sont multiples (carences affectives, addictions, endettement, problèmes de santé mentale et physique, perte d'emploi, violences familiales et conjugales, expulsions locatives, public issu de la demande d'asile...).

➤ Le Centre d'Hébergement Eclaté de Forbach

Le Centre d'Hébergement Eclaté (CHE) accueille des ménages avec enfants, privés de logement et rencontrant des difficultés socio-éducatives. L'établissement est un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) fonctionnant en diffus par le moyen de onze appartements installés en Moselle Est (quatre à Creutzwald, quatre à Forbach, un à Stiring-Wendel, un à Bening-les-Saint-Avoid et un à Freyming-Merlebach). Il assure une mission d'accueil, d'hébergement et d'insertion.

Des services conformes

- Centre d'Hébergement éclaté de Forbach : arrêté d'autorisation de fonctionnement renouvelé en janvier 2017.
- Centre d'Hébergement et de réinsertion sociale de Sarreguemines : arrêté d'autorisation de fonctionnement renouvelé en janvier 2017.

Des services pour favoriser l'Accès et le Maintien dans le Logement

➤ La Maison Relais

Elle est située au cœur d'un quartier « populaire », la Cité des Chênes à Hombourg-Haut et bénéficie de quatorze appartements à usage d'habitation et d'un appartement collectif dédié à l'organisation d'une partie des activités et c'est également le lieu de rencontre entre les résidents et les travailleurs sociaux.

L'intégration dans l'environnement et la rupture de l'isolement sont les fils conducteurs du programme d'animation proposé et/ou élaboré avec les résidents. L'équipe éducative cherche à privilégier des actions sur le territoire ou organisés par les acteurs et le tissu associatif local.

➤ L'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)

AVDL « socle » : L'UDAF de la Moselle met en œuvre ce dispositif sur les territoires de Moselle-Est et Sud Moselle en vue de « favoriser les sorties des structures d'hébergement et de logement temporaire vers le logement, et le maintien durable dans le logement. »

AVDL dite « Prévention des impayés locatifs » : Il s'agit d'une expérimentation menée en Moselle dans le cadre de la prévention des impayés de loyers dans le parc privé, et ce depuis 2013.

L'UDAF de la Moselle met en œuvre ce dispositif sur le territoire de Moselle -Est et Sud Moselle. En référence au Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées 2014-2018. Cette mesure a pour objectifs d'évaluer les difficultés rencontrées à travers un diagnostic social, définir et mettre en œuvre les actions à réaliser, favoriser le dialogue entre les locataires et le bailleur et de mobiliser les relais.

➤ L'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)

En référence au Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2014-2018, les objectifs du dispositif consistent à permettre l'accès ou le maintien dans un logement. On distingue alors l'ASLL Accès et l'ASLL Maintien.

L'UDAF de la Moselle met en œuvre ce dispositif sur les territoires de Moselle-Est et Sud Moselle.

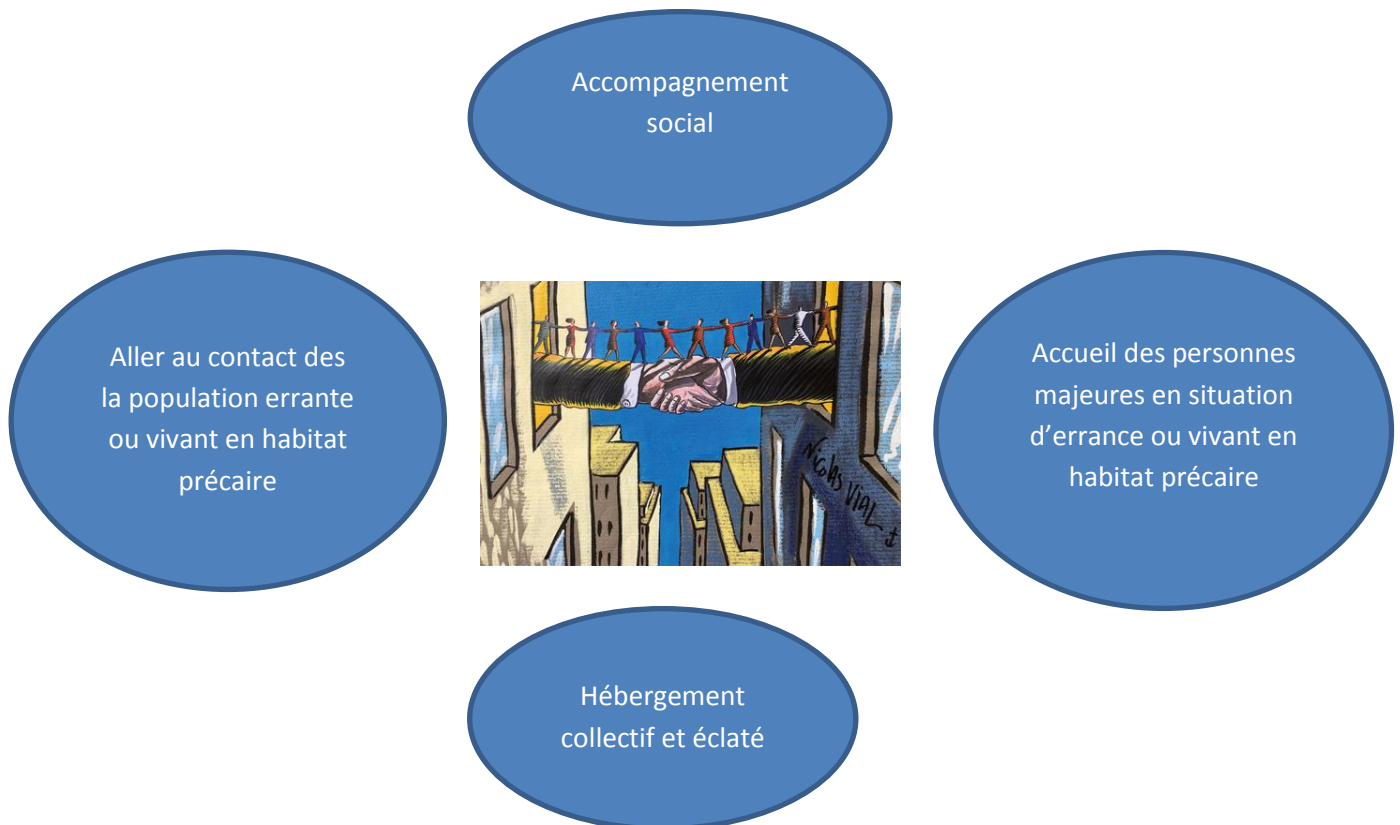
➤ L'Intermédiation Locative (IML)

L'Intermédiation locative, dispositif important, de la politique du « Logement d'abord » consiste à accompagner les ménages qui ont besoin de sécuriser leur accès au logement de droit commun par le biais d'un contrat de sous-location jusqu'à ce que les personnes accompagnées dans ce cadre dispose de toutes les ressources pour pouvoir faire glisser le bail à leur nom. C'est l'un des outils phare de la politique du logement d'abord. Il permet la mise en œuvre d'une alternative se situant à l'intermédiaire du CHRS et du logement « autonome ».

Des services conformes

- **ASLL – Accompagnement Social Lié au Logement** : convention annuelle avec le Conseil Départemental
- **AVDL « socle »** : convention annuelle avec l'Etat.
- **AVDL «Prévention des impayés locatifs »** : convention annuelle avec l'Etat.
- **La pension de famille « Maison Relais » à Hombourg-Haut** : convention annuelle avec l'Etat.
- **L'Intermédiation locative** : convention annuelle avec l'Etat.

Ses activités

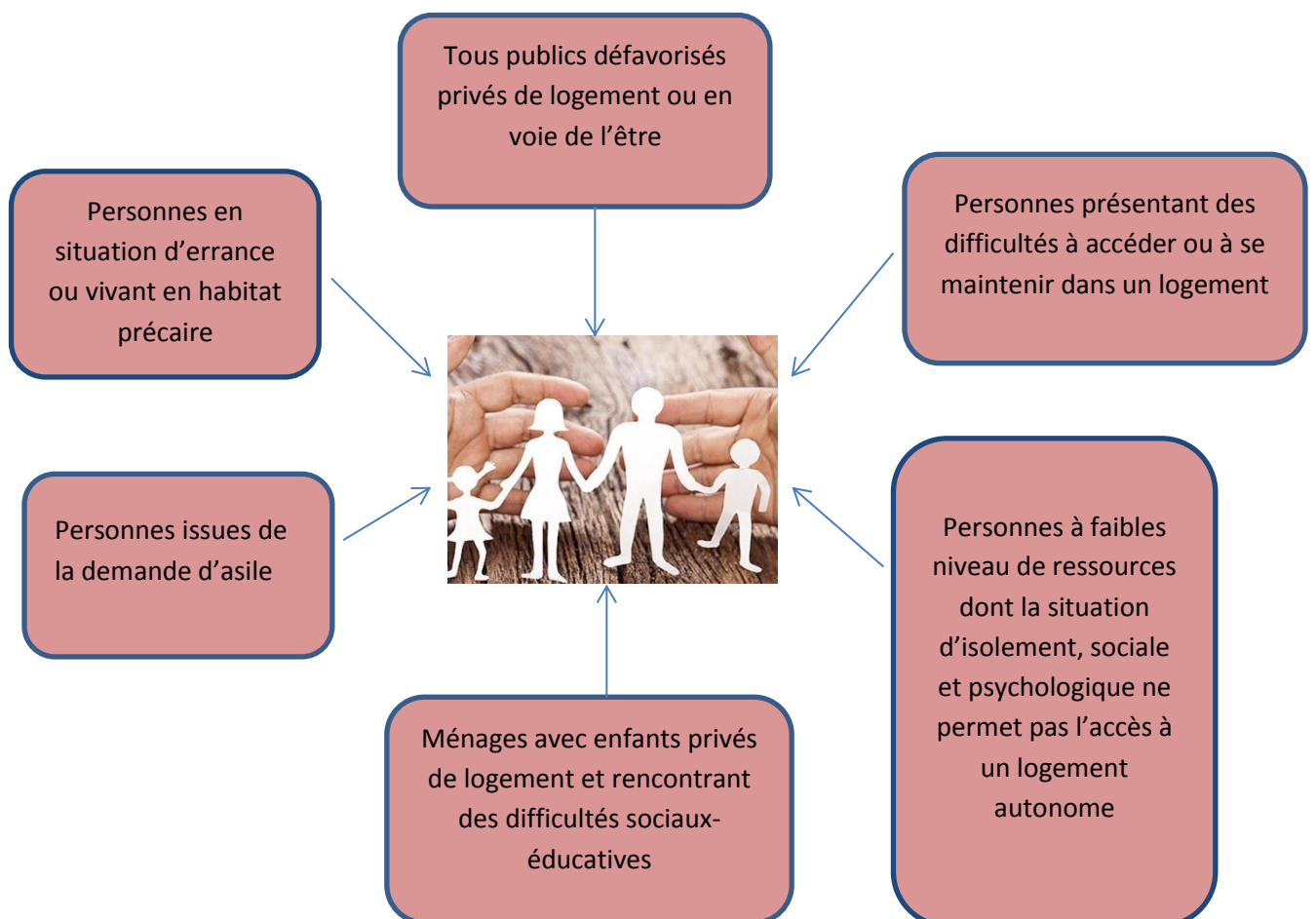


Ses effectifs

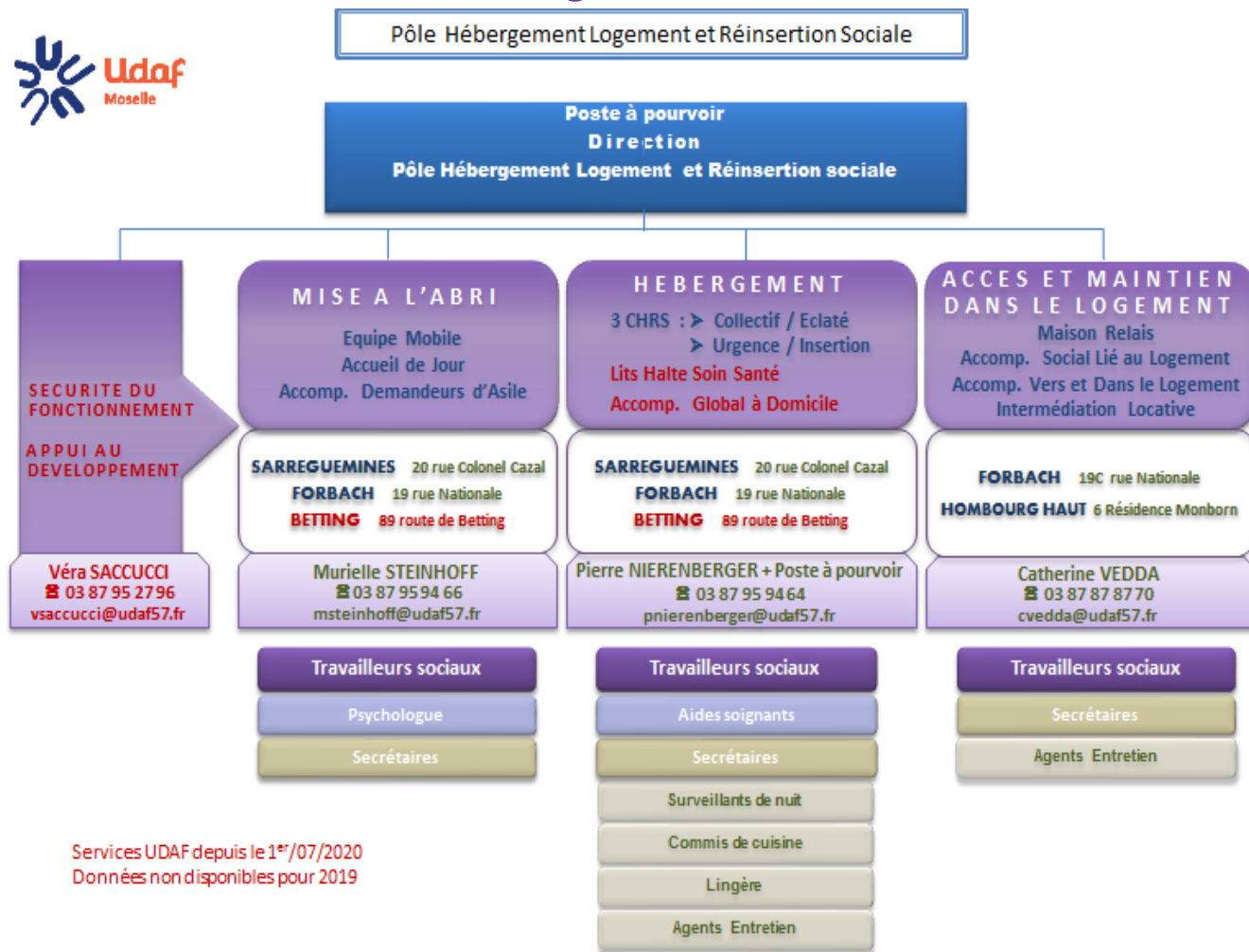
Au 31 décembre 2019, le pôle Hébergement logement comptait :

- 1,80 ETP secrétaire
- 24,80 ETP travailleur social
- 0,09 ETP psychologue
- 3 ETP surveillant de nuit
- 1,55 agent d'entretien
- 1 ETP Lingère
- 1 ETP commis de cuisine
- 3 ETP chef de service
- 1 ETP directeur
- 0.8 ETP animateur Maison Relais

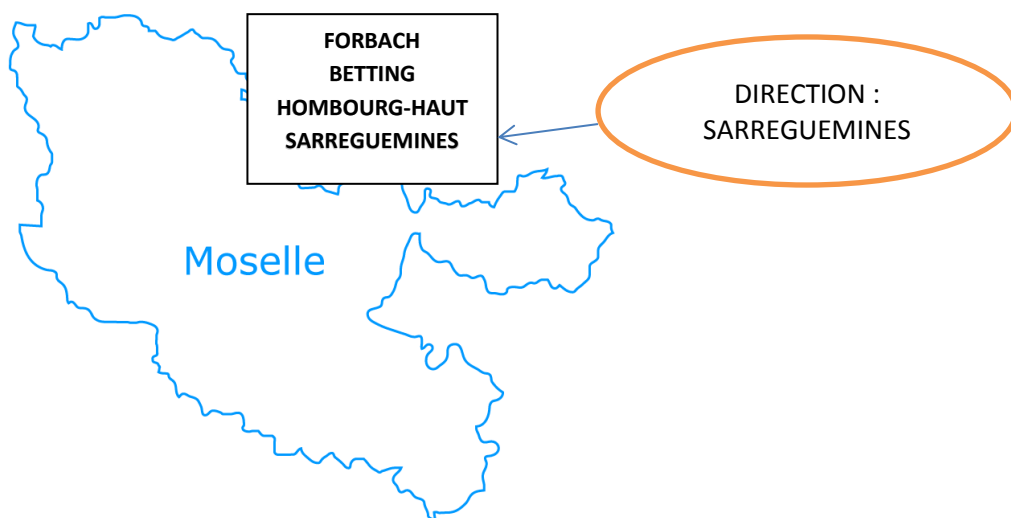
Ses publics



Son organisation



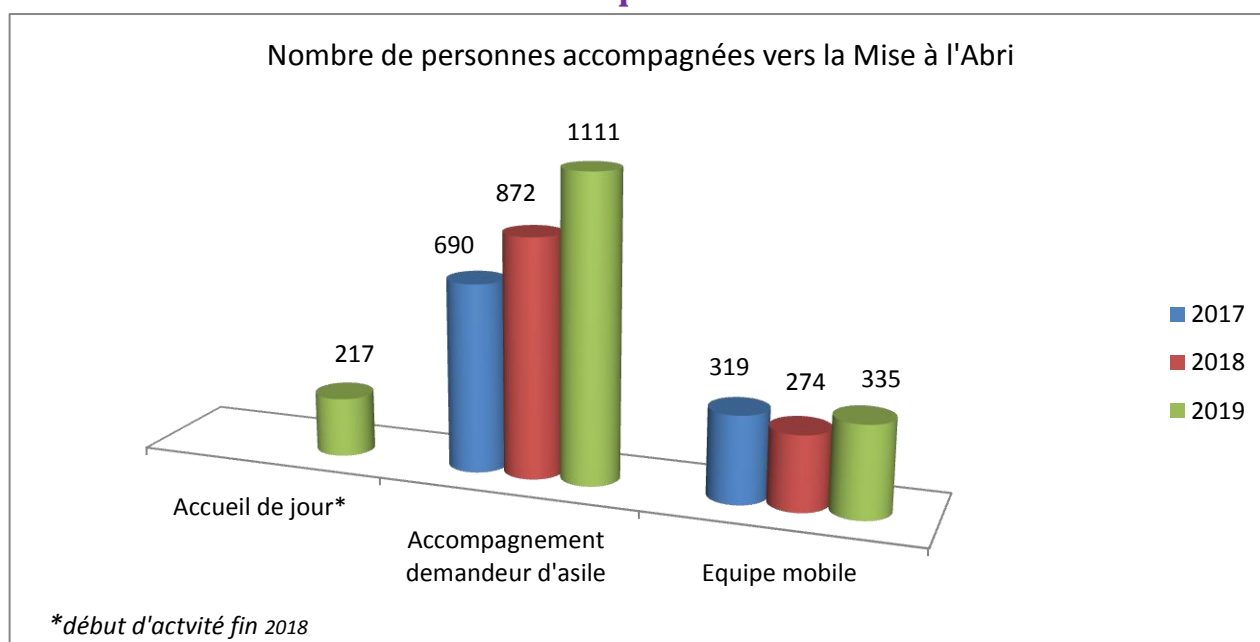
Sa couverture départementale



Le pôle Hébergement-Logement et Réinsertion Sociale en 2019

Des chiffres clefs de la Mise à l'abri

Données quantitatives



Résultats de performance sociale

➤ Accueil de Jour

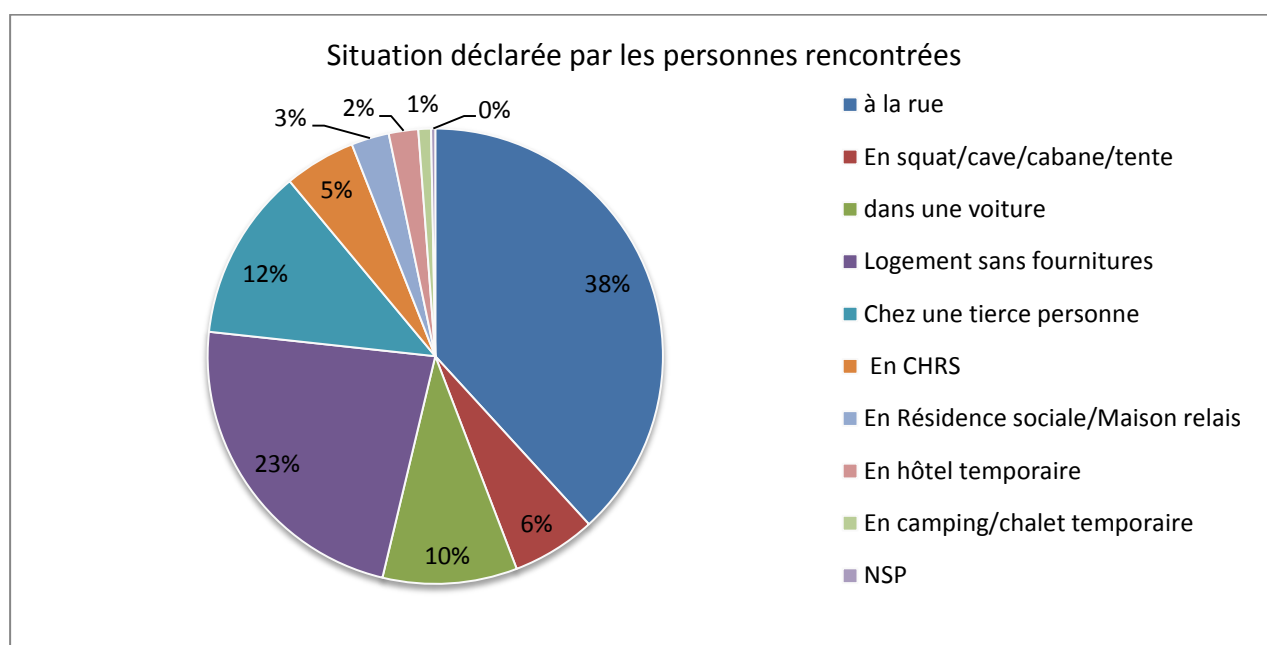
Cette activité a débuté à la fin de l'année 2018. Il a été constaté une évolution du nombre des personnes venant à l'Accueil de Jour au fil de l'année 2019. En effet, les chiffres sont en perpétuelle croissance. .

Un petit-déjeuner de présentation a également été organisé afin de communiquer sur ce dispositif auprès des partenaires institutionnels.

Le CeGIDD de Sarreguemines (Centre gratuit d'information de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles) **a pu venir durant deux séances au sein de chaque accueil de jour durant l'année 2019.**

➤ L'Equipe Mobile de Moselle-Est

Le service a procédé à 141 mises à l'abri sur les 335 personnes rencontrées contre 120 sur 274 en 2018.



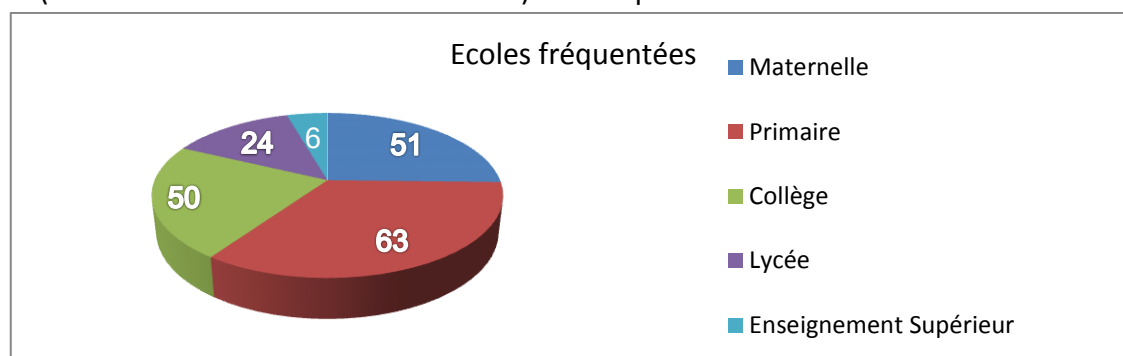
Le travail de réseau de l'équipe mobile a permis la concrétisation de 46 mises à l'abri hors 115. En effet, le manque de place dans les structures d'hébergement a nécessité que l'équipe se mobilise pour trouver des solutions temporaires notamment en hôtel (financement privé, associatif..), en chalet privé ou à l'hôpital ont été trouvées.

➤ Le Dispositif de Suivi Social à l'Hôtel de Personnes Issues de la Demande d'Asile.

Les travailleurs sociaux en charge de l'accompagnement des personnes issues de la demande d'asile sont amenés à mettre en place un réseau partenarial optimisant l'accompagnement des ménages

A titre d'illustration, au cours de l'année 2019, cinq femmes ont pu bénéficier d'un suivi de grossesse adapté grâce au partenariat avec la Protection Maternelle Infantile.

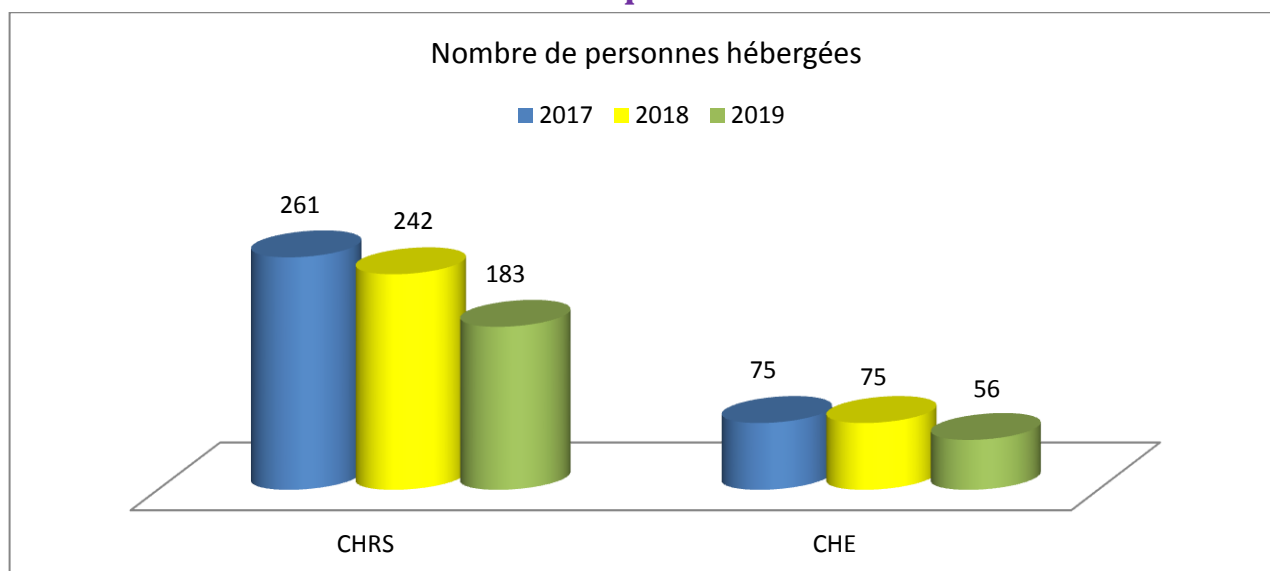
Pour l'année 2019, 194 enfants ont été scolarisés soit 68 de plus qu'en 2018. En accord avec les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le service a pris en charge les transports scolaires, les assurances scolaires de chaque enfant et les montants restants pour la cantine (déduction faite de la bourse scolaire) afin de permettre l'accès à la scolarisation.



En 2019, certains Maires ont pu demander la possibilité d'accueillir des ménages avec enfants en âge d'être scolarisé afin d'éviter des fermetures de classes.

Des chiffres clefs de l'Hébergement

Données quantitatives



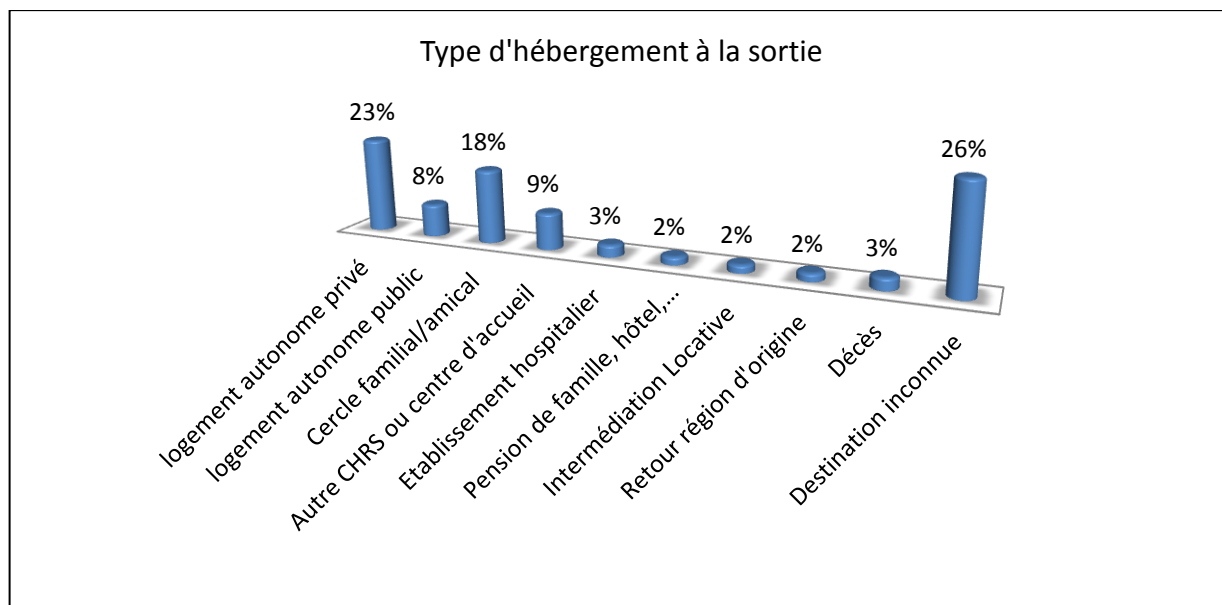
Pour l'année 2019, le CHRS comptabilise 29 034 journées de prise en charge contre 17 499 en 2018 soit un taux d'occupation de 100.69% contre 96.51% en 2018. Sur les 183 personnes hébergées en 2019, 85 personnes étaient présentes au 1er janvier 2019 et 98 admissions ont été réalisées au cours de l'année. On constate une baisse du nombre de personnes hébergées au CHRS entre 2018 et 2019 alors que dans le même temps la structure comptabilise plus de 10 000 journées de prise en charge supplémentaires. Cette situation s'explique par une durée de séjour plus longue des personnes hébergées notamment celles accueillies dans le cadre de l'urgence.

Le CHE comptabilise 13 156 journées de prise en charge en 2019 contre 14 990 en 2018 soit un taux d'occupation de 82,17% contre 93,65 %.

Résultats de performance sociale

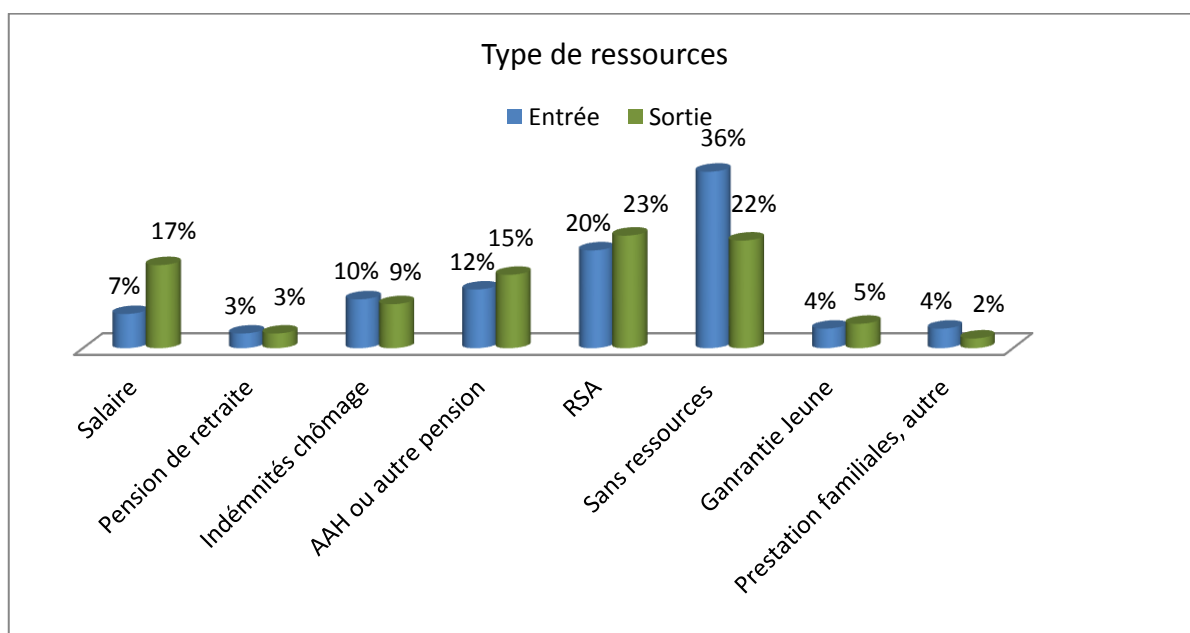
➤ Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)

En 2019, le CHRS a accompagné la sortie de 101 hébergés (26 dans le cadre de l'insertion et 75 dans le cadre de l'urgence).



En sortant du CHRS, 31,41% des personnes accueillies retrouvent un logement autonome, 2% ont trouvé une solution de relogement par le biais du dispositif d'Intermédiation Locative.

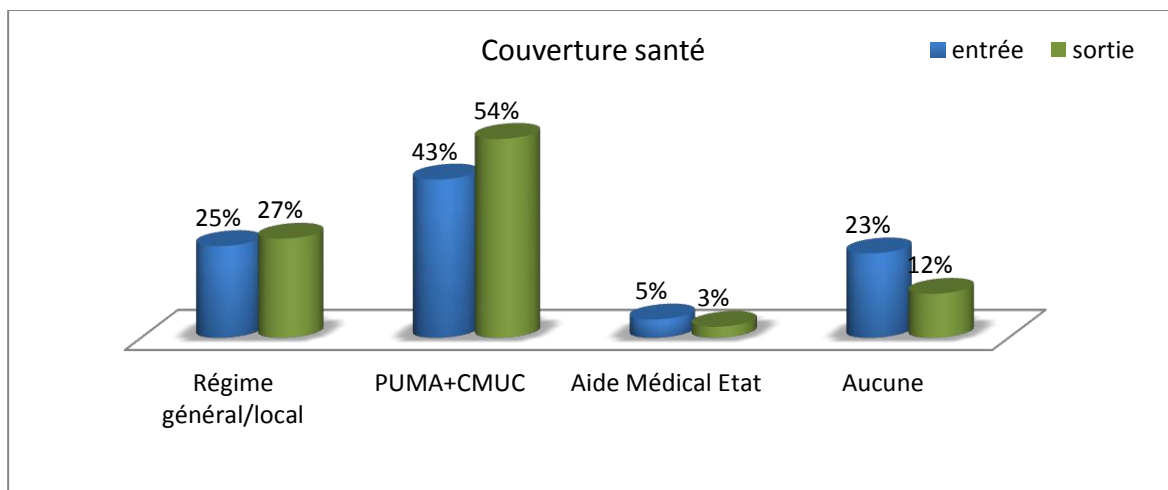
Il est à noter que les personnes isolées s'orientent davantage vers le logement privé (plus de petits logements proposés), alors que les familles se voient assez rapidement proposer un logement dans le parc public.



A l'entrée dans la structure, 8 résidents (8,34%) ont un emploi. Ce chiffre est faible mais en augmentation par rapport aux années antérieures. Il est de 17,71% à la sortie. Toutefois, à la sortie du CHRS, 22,92% des personnes sont encore sans revenus. Cinq personnes hébergées au CHRS ont pu bénéficier d'un chantier d'insertion.

En 2019, neuf jeunes ont pu bénéficier de la garantie jeune. Ce dispositif récent permet l'accompagnement des jeunes entre 16 et 25 ans, en situation de grande précarité, vers l'emploi ou la formation.

La santé est une thématique importante au sein d'une structure comme le CHRS. La couverture maladie universelle (CMU de base), remplacée en 2016 par la Protection Universelle Maladie (PUMA), et la couverture maladie complémentaire (CMU-C) sont des droits relativement connus par les personnes accueillies en CHRS mais elles n'ont pas forcément entrepris les démarches administratives permettant d'en bénéficier.



L'accompagnement social mis en place au CHRS doit garantir l'ouverture des droits. En théorie, ce chiffre devrait tendre vers 0 ; or ce n'est pas le cas car de nombreuses personnes sont hébergées pour des périodes très courtes (de une à quelques nuits) ne permettant pas la mise en place ou l'aboutissement des démarches administratives.

Les problématiques liées à la santé et aux addictions venant souvent entraver les parcours d'insertion, le centre d'hébergement s'est donné la possibilité de développer la promotion et l'éducation à la santé comme une de ses priorités dans l'accompagnement des personnes hébergées au travers d'actions de sensibilisation en partenariat avec des professionnels de la santé.

➤ **Centre d'Hébergement Eclaté (CHE)**

Grâce à l'accompagnement mené par les travailleurs du CHE auprès des résidents, cinq ménages ont accédé à un logement autonome dans le parc public et 1 dans le parc privé.

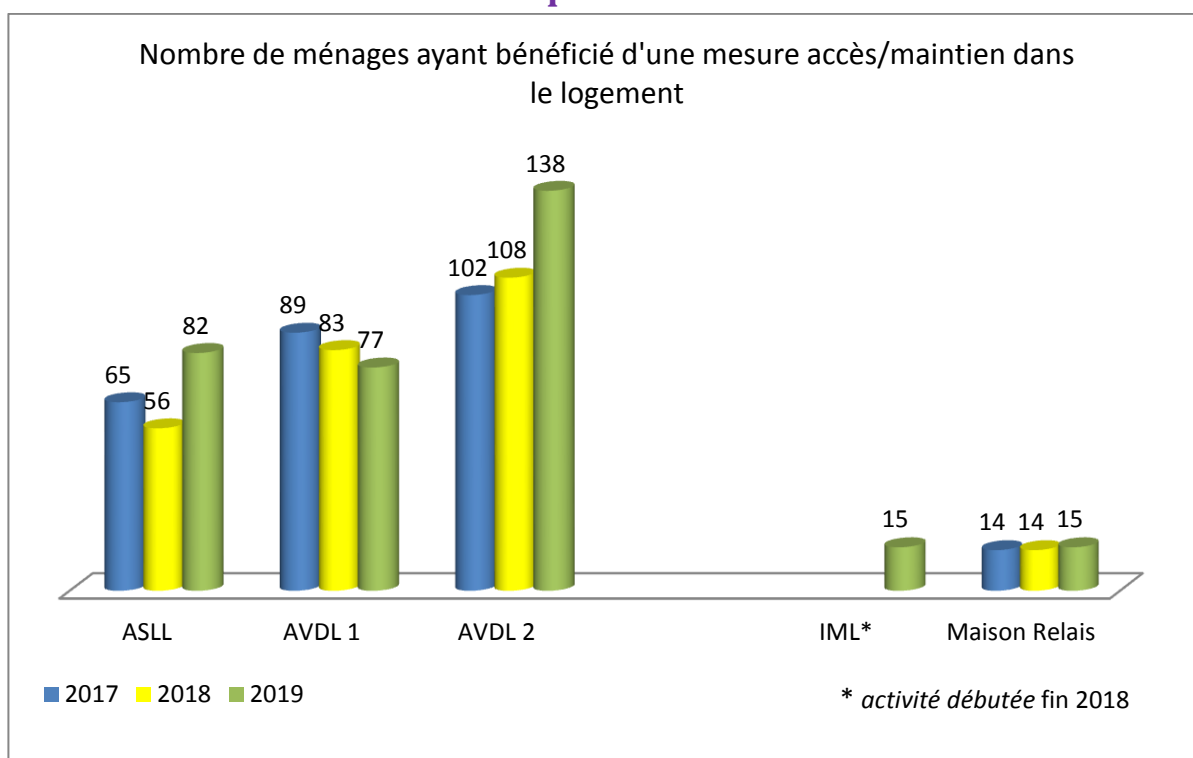
Un projet de restructuration de l'offre en termes d'implantation des appartements est en cours, toujours sur le territoire de Moselle Est.

Depuis 2018, un travail en lien avec le « Pôle Insertion de l'UDAF » a permis l'intégration de trois ménages au sein des actions collectives sur le bassin de Creutzwald.

Cette participation a permis de sortir ces mères de familles de leur isolement et de les inscrire dans un réseau de quartier.

Des chiffres clefs de l'Accès et le Maintien dans le Logement

Données quantitatives



Résultats de performance sociale

➤ Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)

En 2019, 31 ménages sur 43, ont bénéficié de deux renouvellements de mesures. Nous constatons toujours que l'accompagnement est davantage basé sur un travail au long terme (18 mois).

En termes de démarches, le service a pu accompagner les personnes pour :

- ✓ Le dépôt ou le renouvellement de 10 dossiers de surendettement.
- ✓ L'orientation de 3 ménages vers une Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) à la suite de l'ASLL.
- ✓ L'obtention d'aides à l'énergie pour 14 ménages.
- ✓ L'obtention d'aides aux impayés locatifs pour 4 ménages.

Le travail de maintien dans le logement est plutôt concluant, quasiment aucune expulsion n'a été mise en œuvre.

➤ Accompagnement Vers et Dans le Logement « socle » (AVDL)

Dans le cadre de cette mission, 22 ménages sur 77 ont pu être relogés, chiffre légèrement supérieur à l'année précédente durant laquelle 19 relogements ont été comptabilisés.

Le travail mené avec les CHRS d'urgence reste le plus important puisqu'il représente 41 % des orientations sur l'année 2019. Les orientations effectuées par les équipes de travail de rue et d'accueil de jour se placent juste après avec 31 % des orientations

➤ **Accompagnement Vers et Dans le Logement « dit impayés locatifs »**

Le service a pu repérer une méconnaissance dans la gestion des fluides chez les ménages accompagnés. C'est pourquoi le service tente auprès de la plupart d'entre eux de mettre en place une action éducative autour des économies d'énergies.

De plus, il a été constaté un réel manque des acquis de base principalement sur les plans d'hygiène de vie et de maîtrise budgétaire. Se pose ainsi la question du besoin d'étayage budgétaire dans un accompagnement éducatif régulier tenant compte de l'ensemble des aspects d'une vie quotidienne en logement autonome.

➤ **L'intermédiation Locative**

C'est un dispositif récent mis en œuvre par l'UDAF depuis octobre 2018.

Pour 2019, l'IML compte 13 appartements occupés sur un portefeuille de 20 en Moselle. L'IML a permis le relogement d'une famille durant l'année 2019 dans le parc public.

Le service a établi plusieurs partenariats avec le CMSEA dont le dispositif Espoir pour l'accompagnement des femmes victimes de violences et le CSAPA pour un des personnes accompagnées. Un travail en étroite collaboration avec le Centre Médico-Psychologique est mis en place pour trois personnes sortantes du CHS accompagnées par le service.

➤ **La Maison Relais**

Au cours de l'année 2019, 29 personnes ont séjourné au sein de la Maison Relais, les quatorze appartements de la structure ont été occupés.

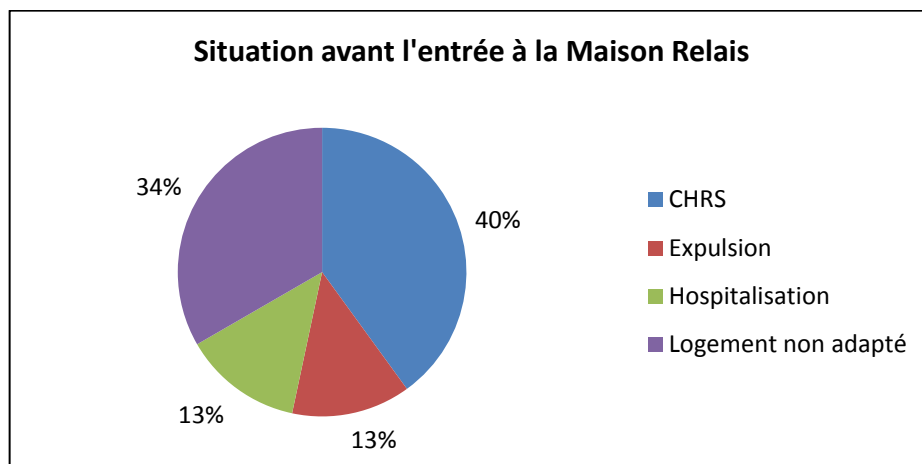


Il y a une réelle stabilité dans l'accueil des résidents, cela répond pleinement au principe de logement durable de la Maison Relais :

- ✓ 4 des 14 appartements accueillent toujours leurs premiers occupants,
- ✓ 5 des 15 ménages sont présents depuis 7 ans et plus,
- ✓ 5 ménages entre 3 et 5 ans,
- ✓ 2 entre 2 et 3 ans,
- ✓ 3 depuis moins de 2 ans.

La structure a fait face à deux décès et deux départs d'enfants majeurs. Un accueil a été réalisé en fin d'année.

Les résidents présents au sein de la Maison Relais étaient précédemment dans des situations de grande précarité. Ils bénéficient désormais d'une solution d'hébergement à long terme ainsi que d'un accompagnement social.



Dans le cadre de l'accompagnement mis en place à la Maison Relais, il a été relevé que les ressources des résidents se situent pour une grande part au niveau des minimas sociaux, du fait des problématiques sociales ou médicales. Deux personnes se sont mobilisées pour des projets professionnels :

- ✓ 1 résident a pu signer un contrat d'insertion CUI-CAE de ce fait un salaire et la prime pour l'emploi viennent s'ajouter aux allocations familiales.
- ✓ Le fils d'une résidente a trouvé un emploi au début de l'année, et mettait fin à une situation de chômage.

Régulièrement des petits déjeuners, repas ou des goûters collectifs sont organisés, ils étaient au nombre de 24 au cours de l'année 2019 soit 7 de plus qu'en 2018. Ils ont pour objectif la diversification des habitudes alimentaires (poissons, fruits exotiques, céréales etc.), mais aussi travailler sur les notions d'équilibre alimentaire. Ces temps autour de la table mettent en valeur les compétences de chacun et permettent l'échange des savoir-faire.

Les nouveaux développements du pôle

- Pérennisation des accueils de jour de Forbach et Sarreguemines

A l'ouverture du dispositif, l'équipe a constaté que l'activité de l'Accueil de jour empiétait énormément sur les temps de maraude de l'équipe mobile. A partir du 1er Avril 2019, deux CDI à temps plein ont été créés, ce qui a permis de scinder durant les matinées l'équipe en deux (deux personnes à l'Accueil de jour et deux personnes à l'équipe mobile) grâce à une convention annuelle.

Les engagements du pôle

- Réflexion au projet de déménagement de la Maison Relais

Du fait de la destruction prochaine du bâti décidé par le bailleur, une réflexion s'est engagée pour une relocalisation de la structure sur le même quartier. La reconstruction de l'établissement sous

forme pavillonnaire dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine devrait apporter une amélioration notable des conditions d'habitat de nos résidents.

➤ Services civiques

Le CHRS de Sarreguemines l'UDAF dispose d'un agrément (*délivré à l'UNAF par l'agence nationale du service civique*) pour l'accueil de volontaire service civique avec des objectifs centrés autour de l'épanouissement des personnes accueillies pour favoriser leur retour à une vie autonome.

Une jeune personne a été recrutée sur la période de début janvier à juillet 2019. Elle a pu mettre en place des actions en lien avec ces missions ce qui a contribué à la valorisation des participants, au recouvrement de leur confiance en eux et à la mise en avant de compétences.

➤ Les actions d'amélioration de la prise en charge

En novembre 2019, une action concomitante "TROD" (Test Rapide d'Orientation Diagnostique) et "prévention tabac" s'est mise en place au CHRS en partenariat avec le Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA).

Dans un cadre partenarial, des relations de travail et des échanges sont institués avec le Centre de Soins en Addictologie(CSA) ainsi qu'avec le CMSEA, pour le public souffrant d'addiction aux produits stupéfiants ou bénéficiant de traitements de substitution. Un professionnel du CMSEA tient une permanence périodique au CHRS.

Le partenariat développé depuis quelques années avec le CEGIDD se poursuit avec une permanence régulière de l'infirmière de ce service au CHRS. Les objectifs sont de proposer des informations et des conseils en matière de prévention ainsi que la possibilité d'un dépistage anonyme et gratuit.

Le CHRS maintient également des relations de travail partenarial avec l'EMPP (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité) qui tendent à optimiser le suivi spécialisé d'un public souffrant de troubles d'ordre psychiques L'EMPP propose une permanence et des rendez-vous pluri-mensuels dans les locaux du CHRS.

Des activités de cuisine et de pâtisserie avec pour thématiques le calendrier des fêtes, les coutumes locales, la santé ou plus universelles (biscuits de Noël, gâteaux, agneau Pascal, tiramisu, beignets, crêpes, galette des rois...) en promouvant la consommation régulière de fruits et légumes.

Traductions significatives du projet associatif au sein du pôle Hébergement-Logement et Réinsertion Sociale

Contribuer à positionner l'Udaf
comme un partenaire ressource
et responsable

➤ Contribution à l'emploi et la formation

En 2019, le CHRS a accueilli 16 stagiaires. Le CHRS s'implique dans le parcours de formation des métiers du secteur social (Moniteur Educateur, Educateur Spécialisé, Assistant de Service Social, Conseiller en Economie Sociale et Familiale...) en se positionnant dans l'accueil de stagiaires.

➤ "CAN : Courez Avec Nous"

L'association sportive sarregueminoise a organisé une manifestation sportive de course à pied de 5 kilomètres en juin 2019, en faveur de la lutte contre le cancer. Un groupe composé de résidentes, résidents et de travailleurs sociaux du **CHRS** y a participé, pour certains pour l'effort physique et pour d'autres afin de contribuer au service de sécurité. Les résidents de la pension de famille de Hombourg-Haut, accompagnés de l'intervenant social, ont également participé à cet événement. Un repas commun, sous la forme d'un barbecue, a réuni tout le monde au CHRS.

➤ Taïso

Des séances ont été organisées dans le cadre de "*Bougez en Mos'elles*", né de la volonté commune du Comité Département Olympique et Sportif de Moselle et de la DDCS (Droits des femmes) de favoriser et de promouvoir l'accès aux activités sportives des femmes en **CHRS**. **Des résidents de la Maison Relais ont également participé aux séances.**



➤ Cinq jeunes à Briançon

A l'initiative du CMSEA, plus particulièrement de l'Equipe de Prévention de Sarreguemines, et en partenariat avec l'équipe du CHRS, **cinq jeunes de 18 à 20 ans (dont 2 jeunes du CHRS)**, accompagnés de deux éducateurs, l'un du CMSEA, le deuxième du CHRS, **ont pu bénéficier d'un séjour dans les Hautes Alpes, à Briançon, du 27 mai au 1^{er} juin 2019.**

➤ Le jardin du partage

Dans le cadre du programme européen KreaVert, le CCAS de la ville de Sarreguemines exploite des parcelles de cultures maraîchères, proches du CHRS pour lesquelles les résidents du CHRS ont participé ponctuellement. L'idée est de **développer des solutions d'insertion pour des publics en difficulté et de les faire participer à l'activité de jardinage**. Des légumes frais cultivés sur place ont été régulièrement livrés au CHRS pour améliorer l'ordinaire des familles hébergées. Parallèlement, l'équipe des jardins du partage a apporté son aide (*outils et des plants*) pour l'aménagement de carrés de culture à l'arrière du CHRS.



➤ **Projet pédagogique du collège de Behren-les-Forbach**

En 2019, le collège a contacté le service afin de créer un projet pédagogique avec une classe de SEGPA. Le but était de valoriser les jeunes issus de quartiers sensibles en les impliquant dans une dynamique d'aide visant des personnes en situation de précarité sociale. Les élèves ont organisé une récolte de denrées alimentaires qu'ils ont pu distribuer au public visé lors d'une rencontre au sein de l'accueil de jour de Sarreguemines.

Humanité : pour
l'adhésion et la
confiance des personnes
accompagnées

➤ Repas collectifs organisés à l'accueil de jour de Sarreguemines.

Un repas mexicain et un barbecue ont été l'occasion d'inviter les personnes qui fréquentent les lieux et de partager un moment de convivialité.

➤ La marche découverte

Elle a été organisée afin de permettre au public des accueils de jour de partager un moment convivial et visiter le Schlossberg. Ceci a permis aux participants de sortir de l'isolement ainsi que d'éprouver le dépassement de soi. De futures actions de ce type sont à prévoir compte tenu du succès qu'elles ont rencontré en 2019.

➤ Lutte contre le gaspillage alimentaire et solidarité

Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire, des salariés de différents services de l'UDAF ont organisé l'action transversale "**Mobil'Soupe**" au sein des accueils de jour de Sarreguemines (14 novembre) et de Forbach (18 novembre). Une soupe cuisinée avec des légumes récupérés grâce à des dons ainsi que des cakes ont été distribués aux usagers des Accueils de jour, mais également de l'EMME lors d'une maraude. L'action a également permis la récolte de denrées alimentaires, de produits d'hygiène, de thermos et de sac à dos. Ainsi il a été possible de distribuer plus de 60 sacs garnis au public marginalisé.

➤ NÖEL

✓ Déjeuner du 23 décembre

Il a été possible d'inviter au restaurant « Le Rencard » (Restaurant Social Emmaüs) de Forbach une vingtaine de personnes fréquentant l'accueil de jour de Forbach et souhaitant participer au projet. En effet, le 23 Décembre à midi, l'équipe, le chef de service et les personnes intéressées ont déjeuné dans ce restaurant. Les personnes présentes se sont vues offrir un menu complet (entrée, plat, dessert) ainsi qu'une boisson. Ce fut un moment convivial mêlé de rires, de joie et de bonne humeur.

✓ Un restaurateur sarregueminois a offert un repas de Noël à une vingtaine de personnes sans domicile fixe du secteur de Sarreguemines et aux professionnels de l'équipe.

✓ Déjeuner du 24 décembre

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les personnes hébergées au **CHRS** ont pu célébrer Noël de manière conviviale. En effet, un restaurateur local les a conviés à un repas de fête le 24 décembre pour le déjeuner. En effet, ce dernier a offert une cinquantaine de repas (entrée-plat-dessert-boisson). Le restaurant avait été privatisé pour l'occasion ce qui a constitué un moment privilégié qui a été partagé avec une quarantaine de personnes.

✓ Distribution de cadeaux

Depuis maintenant 3 années l'équipe mobile se mobilise pour la période des fêtes de fin d'année. Cette année encore une distribution de cadeaux, en faveur des plus démunis, a été organisée. Avec le soutien d'une association Forbachoise " 1 trèfle, 1 action ", la mobilisation d'une citoyenne sarregueminoise, et des salariés d'une entreprise de Sarreguemines, des cadeaux ont été collectés et offerts aux personnes suivies par l'équipe mobile et des Accueils de jour. Au total, ce sont plus de 50 cadeaux qui ont été distribués. L'équipe s'est montrée solidaire en redistribuant des cadeaux à la pension de famille, aux locataires de l'IML ainsi qu'à des résidents d'autres CHRS du secteur.

